

Jeunes, territoires et mobilités

L'âge de la jeunesse est aussi celui des changements. Avec une chronique classique : départ du domicile familial, vie en solo plus ou moins précaire, vie en couple et installation durable, fondation d'une famille dans la plupart des cas. Ces étapes imposent souvent des changements de lieux de vie, et, logiquement, la mobilité résidentielle des jeunes est parmi les plus élevées.

Entre les recensements de la population de 1990 et 1999, 57% des jeunes de 10 à 15 ans ont changé au moins une fois de logement. Au cours de l'année 2002, les ménages de moins de trente ans ont été presque deux fois plus mobiles que ceux de la tranche de 30 à 39 ans (32 % contre 17 %), tandis que la mobilité des ménages les plus âgés était très faible (entre 8% et 2%).

Souvent, les jeunes déménagent vers des villes plus grandes pour y suivre des études ou bien attirés par des perspectives d'emploi plus larges. Ils y trouvent aussi un offre de loisirs, de culture ou de commerces plus étendue. La mobilité est alors aussi source de rencontres de prise de distance vis-à-vis de la famille.

Les pôles régionaux – Paris en étant l'illustration la plus forte – fonctionnent comme une pompe aspirante pour une partie de la jeunesse qui vient y faire ses armes et en ressort ensuite pour changer d'emploi, ou s'établir dans un logement plus vaste

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'étude des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle », le taux étant passé de 26% en 1988 à 32% en 2002. En outre, 18% des diplômés ont changé de département à la fin de leurs études pour leur premier emploi.

La mobilité géographique est en partie liée à la promotion professionnelle. Entre 1982 et 1990, 33% des personnes qui ont changé région ont été promus contre 24% pour ceux qui n'ont pas migré. Les jeunes sont d'autant plus sensibles à ces perspectives de carrière car leur situation familiale ne leur permet plus si facilement de déménager une fois en couple avec des enfants par exemple.

Lorsqu'ils changent de région, c'est l'Ile-de-France, l'Alsace et les régions du sud de la France qui les attirent tandis qu'ils ont tendance à délaisser les régions du centre, de l'ouest et du nord. Les atouts des ces régions sont le dynamisme de l'emploi, la présence de grands pôles universitaires (Paris, Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille notamment) et ... l'ensoleillement.

Noam Leandri

Et les déplacements ?

Comme tous les ménages, pour les jeunes, les déplacements sont d'abord synonymes de voiture. 60 % des ménages dont le chef de famille a moins de 25 ans¹ en sont équipés. C'est moins que la moyenne du pays : 82 % des ménages ont une auto. Mais l'équipement des jeunes progresse nettement, il était de 50 % en 2001. Une hausse qui peut être due, en partie, à la forte progression des loyers de centre-ville. Du coup, une partie des jeunes doit aussi ajouter l'intégrer dans son budget, et subir les hausses du prix des carburants. Plus on descend l'échelle des âges, moins l'effet voiture est important. Celle-ci est coûteuse et nuisible en termes d'environnement, mais elle constitue l'un des éléments de l'autonomie. Les déplacements des jeunes non motorisés sont tributaires en partie de la logistique familiale, des amis ou des transports en commun, ce qui peut constituer un frein.

Mobilité résidentielle des jeunes entre les recensements de population de 1990 et 1999

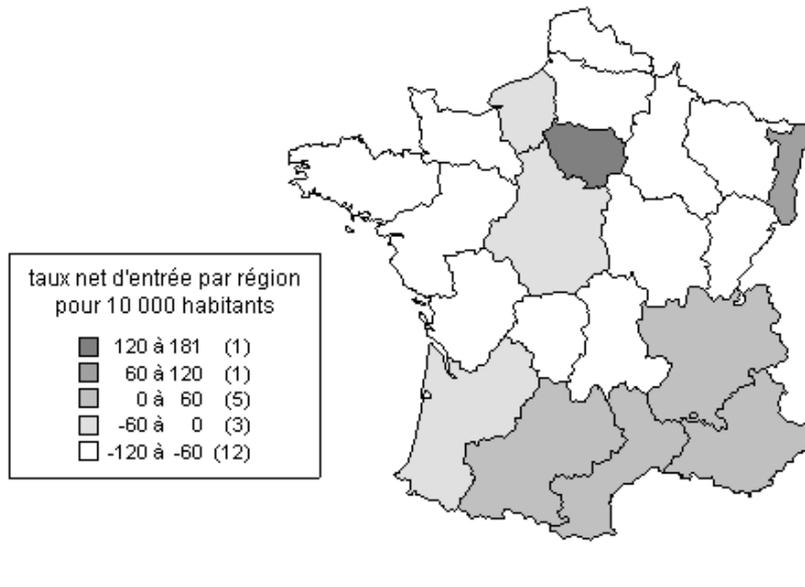
Source : échantillon démographique permanent, Insee.
Jeunes de 10 à 15 ans au recensement de la population de 1990

Sans changement de résidence	43 %
Avec changement de résidence	57 %
<i>dont : changement de logement sans changement de commune</i>	12 %
<i>changement de commune sans changement de département</i>	21 %
<i>changement de département sans changement de région</i>	10 %
<i>changement de région</i>	14 %

¹ Attention, il ne s'agit pas de l'ensemble des moins de 25 ans, mais de ceux qui vivent dans un logement autonome.

**Taux net d'entrée des 25-29 ans
pour 10 000 habitants du même âge entre 1990 et 1999**

3



Source : Insee, recensement de la population 1999

Région	Taux net
Ile-de-France	181
Alsace	65
Corse	51
Provence-Alpes-Côte d'Azur	47
Languedoc-Roussillon	27
Rhône-Alpes	19
Midi-Pyrénées	19
Aquitaine	-18
Haute-Normandie	-55
Centre	-58
Lorraine	-76
Picardie	-77
Limousin	-82
Franche-Comté	-87
Bretagne	-89
Champagne-Ardenne	-92
Nord-Pas-de-Calais	-97
Pays de la Loire	-101
Bourgogne	-108
Auvergne	-108
Poitou-Charentes	-109
Basse-Normandie	-120

Taux d'équipement en automobile selon l'âge

Données 2007, en %

Source : Comité des constructeurs français d'automobile

Moins de 25 ans	60,4
25 à 34 ans	83,5
35 à 44 ans	89,5
45 à 54 ans	86,4
55 à 64 ans	86,9
Plus de 65 ans	73,1
Ensemble	82,4